

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cif Professiona Nettoyant Fours et Grils

Révision: 2017-09-06 **Version:** 02.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Cif Professiona Nettoyant Fours et Grils

Cif est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous license d' Unilever.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel.

AISE-P310 - Nettoyant fours et grils. Procédé manuel

AISE-P311 - Nettoyant fours et grils. Procédé manuel par pulvérisation et essuyage

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1B (H314)

EUH071

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient 2-aminoéthanol (Ethanolamine).

Mentions de danger :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P260 - Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarq ues	Pour cent en poids
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	252-104-2	34590-94-8	01-2119450011-60	Non classé	ues	3-10
2-aminoéthanol	205-483-3	141-43-5	01-2119486455-28	Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)		3-10
hydroxyde de sodium	215-185-5	1310-73-2	01-2119457892-27	Skin Corr. 1A (H314) Metal Corrosion 1 (H290)		0.1-1

^{*} Polymère

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

- Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
 [1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.
- [2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.
- [3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.
- [4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Rinser immédiatement les yeux avec précaution à l'eau tiède pendant plusieurs minutes. Enlever Contact avec les yeux:

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Ingestion:

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Corrosif pour les voies respiratoires. Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux: Provoque des dégats sévères ou irréversibles.

Ingestion: L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger

de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation suffisante. Ne pas respirer les poussières ou les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure). Assurer une ventilation suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures visant à prévenir la formation d'aérosols et la production de poussière:

Éviter la formation d'aérosols.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient fermé.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	50 ppm	
	308 mg/m ³	
2-aminoéthanol	1 ppm	3 ppm
	2.5 mg/m ³	7.6 mg/m ³
hydroxyde de sodium	2 mg/m ³	

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	-	-	-	1.67
2-aminoéthanol	-	-	-	3.75
hydroxyde de sodium	-	=	-	-

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	65
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	1
hydroxyde de sodium	2 %	-	_	-

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	15
2-aminoéthanol	Pas de données	-	Pas de données	0.24

	disponibles		disponibles	
hydroxyde de sodium	2 %	-	-	-

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	-	-	-	310
2-aminoéthanol	-	-	3.3	3.3
hydroxyde de sodium	-	-	1	-

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	-	-	-	37.2
2-aminoéthanol	-	-	2	2
hydroxyde de sodium	-	-	1	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	19	1.9	190	4168
2-aminoéthanol	0.085	0.0085	0.025	100
hydroxyde de sodium	-	-	-	=

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	70.2	7.02	2.74	190
2-aminoéthanol	0.425	0.0425	0.035	0.025
hydroxyde de sodium	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des <u>pur</u> produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des

emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.

Protection des mains:

Protection du corps:

Protection respiratoire:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: >= 30 min Epaisseur du matériau: >= 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée

directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

La protection respiratoire n'est pas normalement requise. Toutefois, l'inhalation des vapeurs, de

spray, de gaz ou d'aérosols devrait être évitée.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non

neutralisée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide Couleur: Limpide, Brun Odeur: Produit caractéristique

Seuil olfactif: Non applicable

pH: > 12 pur

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	189.6	Méthode non fournie	1013
2-aminoéthanol	169-171	Méthode non fournie	1013
hydroxyde de sodium	> 990	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

Point d'éclair (°C): Non applicable.

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Vitesse d'évaporation: Non déterminé Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Données de la substance limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Donnees de la substance, limites d'inflammabilité du d'explosivité, si disponible.		
Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	1.1	14
2-aminoéthanol	3.4	27

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	5500	Méthode non fournie	20
2-aminoéthanol	50	Méthode non fournie	20
hydroxyde de sodium	< 1330	Méthode non fournie	20

Méthode / remarque

Densité de vapeur: Non déterminé Densité relative: ≈ 1.02 (20 °C)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Température
	(g/l)		(°C)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Soluble	Méthode non fournie	20
2-aminoéthanol	1000	Méthode non fournie	20
hydroxyde de sodium	1000	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé Température de décomposition: Non applicable.

Viscosité: ≈ 40 mPa.s (20 °C) Propriétés explosives: Non-explosif. Propriétés comburantes: Non comburant.

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif Non approprié pour la classification de ce produit

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:.

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000 ATE - Voie cutanée (mg/kg): >2000 ATE - Par inhalation, vapeurs (mg/l): >20

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	LD 50	> 4000	Rat	Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	LD 50	1515	Rat	OECD 401 (EU B.1)	
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	LD 50	9510	Lapin	Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	LD 50	1025	Lapin	Méthode non fournie	
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol		Pas de mortalité observée	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices	6
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Non irritant		Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
hydroxyde de sodium	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Non corrosif ou irritant		Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
hydroxyde de sodium	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Pas de données disponibles			u oxposition
2-aminoéthanol	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles			

Sensibilisation Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	non sensibilisant		Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
hydroxyde de sodium	non sensibilisant		Patch test humain répété	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles			
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Pas de données disponibles	
2-aminoéthanol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs		Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
hydroxyde de sodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs			OECD 474 (EU B.12) OECD 475 (EU B.11)

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
2-aminoéthanol	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
hydroxyde de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère		Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
(2-méthoxyméthylethox y)propanol			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
2-aminoéthanol	NOAEL	Toxicité pour le développement	> 75	Lapin	OECD 414 (EU B.31), oral		Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
hydroxyde de sodium			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOAEL	300	Rat		75	

hydroxyde de sodium	Pas de donnée disponibl	·			
---------------------	-------------------------------	---	--	--	--

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps	Effets spécifiques et	Remarque
	d'expositio		(mg/kg poids	•		d'expositio	organes atteints	•
	n		corporel/j)			n (jours)		
(2-méthoxyméthylethox			Pas de					
y)propanol			données					
			disponibles					
2-aminoéthanol			Pas de					
			données					
			disponibles					
hydroxyde de sodium			Pas de					
			données					
			disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Pas de données disponibles
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

o i o i oxpodition repeted	
Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Pas de données disponibles
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée
		(mg/l)			d'expositio
					n (h)

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	LC 50	> 1000	Poecilia	Méthode non	96
			reticulata	communiquée	
2-aminoéthanol	LC 50	349	Cyprinus carpio	OECD 203 (EU C.1)	96
hydroxyde de sodium	LC 50	35	Diverses	Méthode non	96
			espèces	communiquée	

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	EC 50	1919	Daphnia magna Straus	Méthode non communiquée	48
2-aminoéthanol	EC 50	65	Daphnia magna Straus	OCDE 202, statique	48
hydroxyde de sodium	EC 50	40.4	Ceriodaphnia sp.	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	EC 50	> 969	Selenastrum capricornutum	Méthode non communiquée	72
2-aminoéthanol	NOEC	1	Pseudokirchner iella subcapitata	OECD 201 (EU C.3)	72
hydroxyde de sodium	EC 50	22	Photobacteriu m phosphoreum	Méthode non communiquée	0.25

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles			-
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	EC 10	4168	Pseudomonas	Méthode non communiquée	
2-aminoéthanol	EC 50	> 1000	Boues activées	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à long terme

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOEC	1.2	Oryzias latipes	OECD 210	30 jour(s)	
hydroxyde de sodium		Pas de données				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	NOEC	> 0.5	Daphnia magna	Méthode non communiquée	22 jour(s)	
2-aminoéthanol	NOEC	0.85	Daphnia magna	OECD 211	21 jour(s)	
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-	

xicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	

Ī	hydroxyde de sodium	Pas de		-	
		données			
		disponibles			

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	< 1 jour(s)	Méthode non	Rapidement photodégradable	
		communiquée		
hydroxyde de sodium	13 seconde(s)	Méthode non	Rapidement photodégradable	
		communiquée		

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		Appauvrissement en oxygène	75 % en 28 jours(s)	OECD 301F	Facilement biodégradable
2-aminoéthanol		Réduction du COD	> 90 % en 21 jours(s)	OECD 301A	Facilement biodégradable
hydroxyde de sodium					Non applicable (substance inorganique)

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	1.01	Méthode non	Faible potentiel de bioaccumulation	
		communiquée		
2-aminoéthanol	- 1.91	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	
hydroxyde de sodium	Pas de données		Non pertinent, pas de	
	disponibles		bioaccumulation	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
(2-méthoxyméthylethox y)propanol	Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles				
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Pas de données disponibles				Haut potentiel de mobilité dans le sol
2-aminoéthanol	0.067		Modèlisation		Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau Adsorption par la phase solide du sol n'est pas prévue
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles				Mobile dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets: 20 01 15* - déchets basiques.

Emballages vides

Recommandation:Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. **Produits de nettoyage appropriés:**De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU 1760

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Liquide corrosif, n.s.a. (éthanolamine, hydroxyde de sodium) Corrosive liquid, n.o.s. (éthanolamine, sodium hydroxide)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe: 8 Etiquette(s): 8

14.4 Groupe d'emballage: III

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:

ADR

Code de classification: C9 Code de restriction en tunnels: E Numéro d'identification du danger 80

IMO/IMDG

No EMS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
- Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH
- Règlement (CE) n° 648/2004 règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques

< 5%

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MSDS8034 **Version:** 02.1 **Révision:** 2017-09-06

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 2, 3, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

- · AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL Dose dérivée sans effet
- EUH Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
 Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE Estimation de la Toxicité Aiguë

Fin de la Fiche de Données de Sécurité